



## ENTREVUE



### Le manque de confiance déploré chez les femmes

«Le plus grand problème des femmes, c'est le manque de confiance en elles. Le jour où elles décident qu'elles sont capables, elles s'impliquent et les choses changent.»

En poste depuis janvier, la nouvelle vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) pour l'est du Canada, Diane Rioux, entend bien s'attaquer à ce problème.

À LIRE EN BI

## ÉTATS-UNIS D8

### Une manifestation monstre des gais à Washington



## CLUB PRICE A3

### Les petits commerçants ont de quoi s'inquiéter



## AUJOURD'HUI

Ne manquez pas nos PAGES SPÉCIALES B-3, B-4, B-5 et B-6 consacrées à LA BELLE VIE !

Une réalisation du service de la publicité de La Tribune.

# 25 000 \$ d'armes à feu saisies

□ La police sherbrookoise croit avoir évité un gros hold-up contre Sécur

Daniel FORGUES Sherbrooke

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont saisi pour quelque 25 000 \$ d'armes à feu en début de fin de semaine, croyant avoir ainsi fait avorter un important projet de vol contre la firme Sécur; cette saisie et l'arrestation d'un suspect doivent par ailleurs donner lieu à plusieurs autres enquêtes policières dans la région cette semaine, a pu apprendre La Tribune.

L'opération Alex, comme l'avaient baptisée les enquêteurs, durait depuis un mois et a mobilisé pas moins de 25 policiers au cours de son apogée, dans la nuit de vendredi à samedi, alors qu'on a procédé à la saisie et l'arrestation d'un suspect déjà impliqué dans une tentative de vol contre Sécur, en 1990, à l'Université de Sherbrooke.

Entre 2h et 5h, samedi matin, les membres du Groupe d'intervention (GI) de la police de Sherbrooke, supportés par une équipe de filature, d'enquêteurs et de patrouilleurs, ont visité deux endroits, l'un à Fleurimont, l'autre dans le quartier centred de Sherbrooke; les adresses précises n'ont pas été dévoilées.

A Fleurimont, les policiers ont mis la main sur pas moins de 20 armes à feu, dont huit armes de poing et deux mitraillettes; plusieurs de ces armes sont carrément prohibées au Canada tandis que d'autres sont à usage restreint. Une certaine quantité de munitions a également été saisie dans cette même résidence de Fleurimont.

L'opération Alex a mené les policiers chez le principal suspect dans ce dossier, à Sherbrooke, soit chez Jacques Morin, âgé de 32 ans, un type qui avait écopé de 18 mois de prison pour une tentative de vol ratée contre Sécur à l'Université de Sherbrooke commise en 1990.

Là, ils auraient saisi un fusil de calibre .12, chargé à bloc, et le suspect n'a offert aucune résistance à son arrestation; toutes les précautions avaient été prises en cas d'une riposte de sa part.

#### Derrière les barreaux

Morin, qui ne devait posséder aucune arme à feu pour une période de cinq ans, à la suite de sa condamnation dans l'affaire de Sécur, a été mis en accusation dès samedi matin au palais de justice.

Toute liberté lui a été refusée après qu'on ait porté deux accusations de bris de condition et une de possession d'une arme à feu alors qu'un juge le lui avait interdit.

D'autres accusations pourraient être portées contre lui au cours des prochains jours.

Quant aux armes à feu, il semble que la plupart aient été volées, certaines ayant

même été déclarées volées par le suspect lui-même lors d'un vol par effraction qu'il avait déploré à sa demeure de Bromptonville le 24 avril 1990... exactement deux ans avant qu'on ne les retrouve et qu'on procède à son arrestation!

#### Sécur visé

L'enquêteur principal dans ce dossier, le détective Gérard Surprenant et le coordonnateur de l'intervention, le lieutenant André Castonguay, croient tous deux que l'opération Alex a permis de faire avorter un important vol qu'on voulait commettre à l'endroit de la firme Sécur.

### A la finale de «Cégeps en spectacle»

# De belles découvertes couronnées

Alain GOUPL Sherbrooke

Le Cégep du Vieux-Montréal et le Collège André-Grasset, de Montréal, ont remporté, samedi, la 14e finale nationale du concours «Cégeps en spectacle» présentée devant plus de 1500 spectateurs à la salle Maurice-O'Bready de l'Université de Sherbrooke.

La monologiste Raja Ouali, du Vieux-Montréal, et l'orchestre de blues de Sandra Legagneur, d'André-Grasset, ont reçu chacun une bourse de 1500 \$ pour la qualité et l'originalité de leur prestation. En tout, 10 collèges de la province se disputaient les honneurs de cette grande finale.

Steve Bruman, du Collège de l'Outaouais, a récolté deux prix pour sa performance multidisciplinaire. Il a d'abord reçu la bourse de la meilleure création artistique (1000 \$) remise par la Fédération des cégeps. Puis, l'Office franco-québécois pour la jeunesse lui a offert l'opportunité d'effectuer un stage de deux semaines à Saint-Malo, en France, dans le cadre des activités organisées par la Maison du Québec à Saint-Malo.

L'Office a également remis le même prix au groupe de Stéphanie



Le principal enquêteur au dossier de l'Opération Alex, le détective Gérard Surprenant, exhibe les armes à feu saisies en fin de semaine par les policiers de Sherbrooke. Téléphoto par Christian Landry

Des enquêteurs de Sécur ont même collaboré à l'Opération Alex, a-t-on pu apprendre en fin de semaine.

Dès ce matin, les enquêteurs de la Sûreté du Québec seront invités à s'impliquer dans le dossier et la poursuite de l'enquête pourrait connaître des rebondissements assez étonnants très prochainement.

Labbé, originaire de Thetford Mines et étudiant au Cégep de Drummondville, ainsi qu'au trio du Cégep Gaspésie-Les Îles.

En plus de recevoir l'une des deux bourses Alcan de 1500 \$, Raja Ouali aura l'occasion, le mois prochain, de participer à un stage en Belgique sous l'égide de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles.

Finissante en graphisme au



Jici Lauzon était bien fier de présenter les gagnants de l'épreuve «Cégeps en spectacle», hier. Téléphoto par Christian Landry

Cégep du Vieux-Montréal. Raja Ouali a ébloui son auditoire en proposant un monologue à partir du phonème «com» (ou «com»). Les jeux de mots, les calembours et la maîtrise de la langue lui ont d'ailleurs valu une ovation de la part des spectateurs.

Fidèle à son style jusqu'à la fin, Raja Ouali a remercié le public et les membres du jury en jouant sur la même syllabe: «Nous sommes confus, comblés, contents; ce fut un merveilleux concours de circonstances», a-t-elle... conclu.

La formation du Collège André-Grasset s'est quant à elle distinguée en offrant deux pièces de blues. Accompagnée de Pierre Potvin, Frédéric Pelley, Ernst Perpignand et Carl Maraghi, la chanteuse Sandra Legagneur a interprété «Mademoiselle chante le blues», de Patricia Kass et une version personnelle de «Miss Selly Blue», de Quincy Jones.

«On espère maintenant poursuivre sur notre lancée et composer nos propres mélodies», a déclaré en entrevue Sandra Legagneur.

Le Collège de Sherbrooke était aussi représenté à cette finale nationale. La formation Kaskara, composée de Jean-François Gagnon, Patrick Morin, Thierry Pilote, Stéphane Piquette et Christian Ruel, a offert deux pièces originales. Les musiciens sherbrookoïses n'ont toutefois pas remporté de prix.

La finale nationale, qui mettait aux prises des représentants de 10 cégeps de la province, constitue le point culminant d'une série de compétitions locales et régionales. Ce concours, qui prend de plus en plus d'ampleur à chaque année, a déjà servi de tremplin à quelques artistes québécois dont la chanteuse Julie Masse. (Voir FINALE en A2)

## Elsine en voie de triompher

Moscou (Reuter)

Les premiers dépouillements partiels du référendum d'hier en Russie traduisent une victoire à une nette majorité de Boris Eltsine.

Dans la circonscription moscovite de Vostotchny, le président russe obtient 78 pour cent de «oui», déclare-t-on de source proche du dépouillement.

A Saint-Petersbourg, le «oui» l'emporte également à 70 pour cent après dépouillement de quatre circonscriptions électorales sur 24.

La plupart des autres résultats provisoires viennent d'Extrême-Orient et de Sibérie.

D'après la télévision de la Communauté des États indépendants (CEI), 70 pour cent des votants de la ville de Magadan ont approuvé l'exercice de la présidence de Boris Eltsine et 65 pour cent sa politique économique et sociale.

Dans la ville sibérienne d'Irkoutsk, 60 pour cent se sont prononcés pour Boris Eltsine et près des trois-cinquièmes pour sa politique de réformes.

Au Kamchatka, les résultats sont de 70 et 61 pour cent.

Le «oui» à Boris Eltsine atteint 74,5 pour cent à Yakoutsk, capitale de la Yakoutie sibérienne, et 83,8 pour cent dans la petite ville minière de Mirny.

En revanche, le président n'aurait obtenu que 48 pour cent de suffrages favorables auprès des militaires stationnés dans l'enclave de Kaliningrad, entre la Lituanie et la Pologne, et 48,9 pour cent dans la région sibérienne de Tchita, sur la frontière chinoise.

Plus de la moitié de l'électorat russe a participé au référendum sur les pouvoirs du président Boris Eltsine, ce qui sera suffi-

(Voir ELTSINE en A2)

## La bonne nouvelle

### Un Québécois adulé

Le Québécois Robert Lepage a connu un nouveau succès ce week-end à Paris à l'occasion du passage dans la capitale française du chanteur Peter Gabriel et de son «Secret World Tour», dont il a signé la mise en scène.

Hier soir, en terminant son second spectacle au Zénith, dans le quartier de la Villette, la vedette britannique a non seulement présenté et remercié ses musiciens et son «équipe extraordinaire», comme le veut l'usage, mais il a aussi tenu à faire monter sur scène son «merveilleux directeur artistique».

Depuis son triomphe au Festival d'automne de Paris, Lepage n'a apparemment plus besoin de présentation: une partie de la foule (plusieurs milliers de personnes) a en effet hurlé son nom avant même que Gabriel ait eu temps de le présenter. Ovationné, un peu intimidé, le créateur québécois est monté sur scène, où il a reçu une chaleureuse accolade de Gabriel puis a salué la foule avec le reste du groupe.

On reconnaît partout la griffe de Lepage: écran géant pivotant, projection d'extraits de film et d'images vidéos, quelques ombres chinoises.

## GALA RECONNAISSANCES ESTRIE

BANQUE NATIONALE L'interurbain Bell

Le vendredi 7 mai 1993 à 18 h à l'Hôtel Delta / Sherbrooke  
Pour réserver, veuillez contacter la Chambre de commerce de la région sherbrookoise au 822-6151

SEMAINE DE LA CHAMBRE 1993

# EMPLOIS DU JOUR

**Vitrier (automobile)**  
Code prof: 8581 # 2772213  
Lieu: Canton de Brompton  
Exigences: expérience obligatoire dans la pose de pare-brise, système d'alarme et démarreur à distance  
Salaire: 7,50 \$/heure au début  
Fonctions: installation de pare-brise, système d'alarme, démarreur à distance.

**Infographiste (H/F)**  
Code prof: 3314  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: DEC en graphisme plus trois ans expérience sur McIntosh, exp. et connaissances des logiciels QuarExpress Freehand, Photoshop  
Salaire: 10 \$/heure  
Fonctions: travail d'infographiste, traiter les dossiers.

**Serveur/euse animateur/trice (H/F)**  
Code prof: 6125 # 2770452  
Lieu: Ascot  
Exigences: plusieurs postes disponibles, recherche personnes ayant des talents artistiques: musique, danse, chant ou qui désire performer dans ce domaine, être prêt à travailler dans domaine de la restauration  
Fonctions: animation et participation à des spectacles et servir les clients. L'employeur donnera la formation.

**Mécanicien/ne d'automobiles (H/F)**  
Code prof: 8581 # 2743706  
Lieu: Fleurimont  
Exigences: expérience dans l'alignement ou cours en mécanique, carte de compétence, fournir des références  
Salaire: à négocier  
Fonctions: mécanique générale, pose de pneus, alignement.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.**

# «Cégeps en spectacle»: le bout du rêve pour bien des participants

Alain GOUPIL Sherbrooke

Les yeux cernés, mais la mémoire remplie d'images et de sons, les participants à la finale nationale des «Cégeps en spectacle» se sont quittés, hier, avec la douce et légitime satisfaction d'être allés au bout du rêve. Et en se promettant mutuellement de s'écrire, de s'appeler, de se revoir.

Car, que l'on vienne des Îles-de-la-Madeleine, d'Alma, de l'Outaouais ou de l'Estrie, les ponts qu'on a jetés en fin de semaine reposent pour toujours sur du béton armé.

«Oui, oui, c'est promis, je t'appelle sans faute», entendait-on entre deux accolades, à peine remis émotivement d'une soirée mémorable.

Dans un coin de la salle, la grande lauréate de la veille, Raja Ouali, ne réalisait pas encore ce qui lui arrivait. Douze heures plus tôt, son monologue — une variation sur les «con» et les «com» — a littéralement soulevé la salle et emballé le jury.

«Le plus drôle dans tout ça, c'est que ce monologue-là a été écrit pour un concours qui devait avoir lieu dans mon quartier (Ahuntsic) mais qu'on a dû annuler. Je pensais jamais me rendre aussi loin que ça...», avoue-t-elle en pensant au stage qu'elle effectuera dans un mois en Belgique à la suite de sa performance de samedi.

La surprise était tout aussi grande chez les représentants du Collège André-Grasset. Pour ces amoureux de la note bleue, le 24 avril 1993 restera une date charnière.

Toute souriante, Sandra Legagneur repassait dans sa mémoire chaque instant de sa soirée, juxtaposait son interprétation de «Miss Selly Blue» à celle du film «Color Purple».

«La musique m'a toujours attirée. En particulier la musique de film. J'aime l'aspect théâtral des spectacles de blues. C'est une musique sensuelle qui exprime beaucoup de choses.»

Tout a commencé pour elle lorsqu'elle a décidé de s'inscrire au

concours «Star d'un midi» du Collège André-Grasset. Sans guitariste, elle place une annonce dans le journal du collège. Sitôt le premier musicien trouvé, trois autres «bluesmen» se pointent. Avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui. Et dire qu'aucun d'eux n'est étudiant en musique. Vivement les sciences pures, l'administration, les communications et la chimie...

Par contre, le Cégep de Drummondville, lui, avait misé sur des étudiants en musique avec Stéphanie Labbé (violin), Éric Alain (saxophone), François Ouellet (guitare), Jean-François Lapointe (basse), Richard Maheux (synthétiseur) et Frédéric Fiset (batterie).

Bien qu'elle passe la majeure partie de son temps au collège à étudier la musique classique et populaire, Stéphanie Labbé vibre d'abord pour le jazz et le «blue



grass». D'où l'idée de présenter deux classiques dans le domaine en «Let it loose», de Doug Cameron, et «New Country», de Jean-Luc Ponty.

Pour Stéphanie Labbé, «les gens associent trop souvent le violon au classique ou au folklore. Moi, ce que je veux, c'est leur montrer que c'est un instrument beaucoup plus polyvalent qu'on pense. J'aimerais pouvoir m'arrêter et composer uniquement du jazz pour violon, ça serait tellement agréable.

Mais avant de pouvoir prendre congé de devoirs et de leçons, Stéphanie Labbé et sa troupe devront d'abord passer par la France. Leur prestation de samedi leur a en effet valu un stage outre-mer, gracieusement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Dur, dur d'être étudiant.



Mirreille Lapierre, Sandra Vigneau et Gordon Roach, du Cégep de la Gaspésie et des Îles viennent d'apprendre qu'ils s'envoleront pour Saint-Malo dans le cadre d'un stage offert par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. (Téléphoto par Christian Landry)

# Et elles ne rêvent même pas de devenir humoristes!

Daniel FORGUES Sherbrooke

L'une veut devenir criminologue; l'autre entend se spécialiser en techniques électroniques dans les médias.

Elles sont toutes deux âgées de 16 ans et ne rêvent surtout pas de devenir humoristes.

Charline Paré et Karine Baulne, deux étudiantes du Collège Mont-Notre-Dame, à Sherbrooke, ont quand même choisi de s'embarquer dans un projet à l'intention des jeunes humoristes, en septembre dernier.

Comme ça. Comme simple activité para-scolaire.

Et les voilà toutes deux rendues aux finales provinciales du concours «Jeunes pour rire» dont les gagnants pourront se présenter sur les planches du festival «Juste pour rire», à Montréal.

Charline et Karine étaient bien loin de s'attendre à se rendre aussi loin dans ce concours lorsque Marie-Lise Favreau a présenté ce projet au Collège en septembre dernier.

«On s'est inscrites comme ça, pour voir», dit Charline.

Jusqu'à Noël, on a mis deux heures par semaine à préparer un numéro basé sur le décrochage

scolaire et baptisé «Ne décroche pas qui veut».

Karine y joue un rôle d'intellectuelle légèrement «pincée»; Charline joue celui d'une décrocheuse «flyée».

Cinq cents équipes de jeunes, de tous les coins du Québec, dont deux du Collège Mont-Notre-Dame, se sont présentées à la pré-sélection et 44 d'entre elles ont été retenues pour les semi-finales.

«On a été les premières surprises quand on a appris qu'on faisait partie des 44 équipes choisies pour les semi-finales», confie Charline.

Puis, la semaine dernière, elles ont présenté leur numéro de sept minutes et trente secondes aux semi-finales, à Montréal.

Une autre bonne surprise attendait les deux jeunes étudiantes sher-

**Charline Paré et Karine Baulne, dans leurs rôles respectifs de leur numéro «Décroche pas qui veut» qui les mènera à la finale du concours provincial «Jeunes pour rire».**

Téléphoto, Christian Landry

## ELTSINE:suite de UNE

sant pour en valider le résultat, a annoncé la commission électorale.

La plupart des électeurs inter-



rogés à la sortie des bureaux de vote ont dit soutenir le chef du Kremlin, mais d'importants écarts entre les statistiques de participation empêchaient encore de savoir s'il obtiendrait la majorité qu'il espère pour réformer le système politique national.

A 18h00, heure locale, plus de 53 millions des 105,5 millions d'électeurs du pays avaient voté, mais les opérations se déroulaient lentement dans des régions comme la Tatarie, a dit un porte-parole de la commission.

Les bureaux de vote devaient rester ouverts jusqu'à 22h00 locales. Le gros des résultats est attendu aujourd'hui.

Le ministre des Affaires étran-

gères, Andrei Kozirev, qui votait dans un faubourg de Moscou, a dit à l'agence Itar-Tass que la victoire de Boris Eltsine ne faisait à son avis aucun doute et qu'il serait en mesure de faire régner l'ordre et la stabilité en Russie: «On ne peut pas tromper les gens.»

Les premiers résultats enregistrés aux 97 000 bureaux de vote disséminés entre le Katchatka et la Carélie semblaient faire apparaître une participation massive en dépit de pronostics qui annonçaient une large apathie.

Dans l'immense territoire sibérien de Iakoutie, les gens faisaient déjà la queue devant les bureaux de vote 10 minutes avant leur ouverture à 07h00 lo-

calles et des chiffres officiels faisaient état d'une participation finale de 70 pour cent.

A la fermeture des bureaux à Khabarovsk, environ 57 pour cent des électeurs avaient voté. Dans la région de Sverdlovsk (Oural), fief de Boris Eltsine, la même proportion avait voté à 16h00.

Le président russe et son épouse, Naina, ont voté à 07h35 dans le centre de Moscou, par un début de matinée embrumée.

Boris Eltsine a déclaré samedi que la première et la quatrième question du référendum (confiance envers le président et déclenchement anticipé d'élections législatives) étaient pour lui les plus importantes.

## FINALE: suite de la UNE

Si l'humour a occupé une place importante au cours des dernières années, la finale de cette année était l'une des plus équilibrées parmi les différentes formes d'expressions artistiques.

Les quelque 1500 spectateurs présents samedi à la salle Maurice-O'Bready constitue un record d'assistance pour l'organisation provinciale qui en était à sa première expérience dans une salle de cette envergure. Le grand nombre de places disponibles a aussi permis à certains cégeps de déléguer des hordes de supporters qui n'ont pas hésité un instant à faire sentir leur présence.

Réform Robillard

Les participants à cette finale n'ont pas été les seuls à se faire ap-

plaudir chaleureusement. Le porte-parole de la 14e édition, l'humoriste JIG Lauzon, a lui aussi fait réagir la foule, notamment au sujet de la réforme de l'enseignement collégial. Sur le ton humoristique qu'on lui connaît, JIG Lauzon s'en est notamment pris au principe du ticket modérateur de 50 \$ que veut imposer le ministre Robillard aux étudiants qui auront échoué cinq cours.

«S'il fallait faire payer le gouvernement à chaque fois qu'il échoue dans ses politiques, a dit l'humoriste, on aurait assez d'argent pour garantir la gratuité scolaire à des dizaines de générations à venir...»

ÉCHOS...ÉCHOS...

La 15e édition de la finale natio-

## METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions de la météo émises hier par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada pour aujourd'hui lundi et un aperçu pour demain mardi.

Le creux barométrique se retrouvera dans la région de la Basse Côte-Nord aujourd'hui. Dernière ce creux une circulation du nord-ouest poussera de l'air plus froid sur notre territoire, ce qui amènera un dégagement graduel d'ouest en est.

Le soleil sera donc de retour sur la majeure partie du Québec demain. Toutefois avant la fin de la journée des nuages envahiront à nouveau le nord-ouest québécois.

**Estrie:** nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses. Des éclaircies en après-midi. Max.: près de 9. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 12.

**Trois-Rivières-Drummondville:** nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses le matin. Max.: près de 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 1. Max.: près de 12.

**Beauce:** 40 pour cent de probabilité d'averses le matin. Dégagement tard en après-midi. Max.: près de 7. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de zéro. Max.: près de 12.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de moins 2. Max.: près de plus 12.

**Laurentides:** nuageux avec éclaircies le matin. Ciel variable en après-midi. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de moins 2. Max.: près de plus 10.

**Ottawa-Hull:** dégagement le matin. Ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Max.: de 8 à 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 1. Max.: près de 13.

**Montréal:** nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses le matin. Ciel variable en après-midi avec 30 pour cent de probabilité d'averses sur la rive sud. Max.: de 8 à 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 2. Max.: près de 13.

**La C. St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve faunique des Laurentides:** nuageux avec éclaircies le matin. Dégagement par la suite. Max.: près de 4. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de moins 4. Max.: près de 6.

**Charlevoix, Rivière-du-Loup:** nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses. Température stable à près de 4. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de moins 2. Max.: près de plus 6.

Vers le sud				
Acapulco	22 30	Barbade	26 30	
Bermudes	21 29	Brownsville	23 30	
Daytona Beach	17 25	Honolulu	21 30	
Kingston	26 33	La Havane	22 28	
Las Vegas	13 26	Los Angeles	14 20	
Mexico City	13 27	Miami Beach	23 26	
Myrtle Beach	17 23	Nassau	23 26	
Orlando	18 27	Palm Springs	17 31	
Reno	07 19	San Juan	26 32	
Tampa	18 28	Trinidad	24 33	
West Palm Beach	22 26			

## INDEX

Arts:	D-6
Bandes dessinées:	D-4
Décès:	C-5
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-4
Messier en liberté:	D-4
Petites annonces:	C-2
Sports:	D-1
Vivre:	B-2

# La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
Roch Bilodeau  
Chef éditorialiste-adjoint

Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information  
Maurice Cloutier  
Adjoint-chef nouvelles  
Stéphane Lavallée  
Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boisjoly  
Directeur

Véronique Tremblay  
Directrice-adjointe

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur  
André Roberge  
Coordonnateur

Gaston Grenier  
Adjoint  
Frédéric Viens  
Adjoint  
Benoît Côté  
Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
André Coriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur

André Casteau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Foucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau

Claude Ouellet  
Gaston Pinard  
Jean-Charles Poulin  
Pierre Fournier  
Jacelyn Godbout

**EXPÉDITION**  
Michel Doyon  
Gérant

EDIFICE  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camionnet

taxe de vente du Québec: \$3,43  
Coût à l'abonné: \$3,71

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No 1539

**Abonnement par la poste au Canada, sauf**  
endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**

1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12

6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60

3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54

1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**

1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68

6 mois \$105,00, TPS \$7,35, TVQ \$8,99 = \$121,34

3 mois \$52,50, TPS \$3,68, TVQ \$4,49 = \$60,67

1 mois \$27,50, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$30,92

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**

1 an \$260,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$105,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

### RÉSULTATS

Loto-Québec

GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	1 544 060,20 \$	
5/6+	9	102 937,30 \$	
5/6	253	2 929,40 \$	
4/6	15 656	90,70 \$	
3/6	292 282	10,00 \$	

Ventes totales: 20 220 135,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$  
Prochain tirage: 93-04-28

---

**Extra**

Tirage du 93-04-24

NUMÉROS	LOTS
676903	100 000 \$
76903	1 000 \$
6903	250 \$
903	50 \$
03	10 \$
3	2 \$

Numéro complémentaire: 16

**Banco**

Tirage du 93-04-24

Samedi		Dimanche	
7	11	17	21
29	31	32	33
37	41	43	52
62	63	64	65
67	68	70	79

Prochain tirage: 93-04-26

**SELECT**

Tirage du 93-04-24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	1
5/6	52
4/6	1 990
3/6	28 609

Ventes totales: 998 874,00 \$  
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

---

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# L'arrivée du Club Price aura des effets régionaux

□ Dans le secteur de Saint-Hubert, les petits commerces ont écopé et le phénomène risque de se reproduire en Estrie

Daniel FORGUES Sherbrooke

L'arrivée prochaine du Club Price à Sherbrooke aura des répercussions régionales et les petits commerçants ont raison de craindre ces répercussions, estime la directrice générale de la chambre de Commerce de la rive-sud de Montréal, Louise Collignon qui, il y a quelques années à peine, a vu les conséquences de l'implantation du Club Price à Saint-Hubert.

«Par son principe de bas prix et de grande surface de magasin, le Club Price draine la clientèle des autres commerces; on l'a vu à Saint-Hubert il y a quelques années à peine et il y a tout lieu de croire que le phénomène sera semblable à Sherbrooke», dit-elle.

**Les inquiétudes étaient fondées**  
À l'époque, poursuit Mme Collignon, les commerçants de la rive sud étaient inquiets de l'implantation du Club Price et ces inquiétudes étaient fondées.

La formule du Club Price plaît, concède la directrice générale, et fait en sorte que les gens acceptent de se déplacer sur une certaine distance pour y magasiner.

«Je suis certaine que plusieurs gens de l'Estrie n'osaient se rendre à Saint-Hubert pour magasiner au Club Price à cause de la distance. Mais lorsque Sherbrooke aura son propre Club Price, les gens n'hésiteront pas à parcourir jusqu'à 80 kilomètres pour y avoir accès», précise-t-elle.

**En premier**  
Ce n'est donc pas seulement les marchés local et métropolitain qui seront affectés, mais aussi tout le marché régional de l'Estrie.

Même si aucune étude officielle n'a été réalisée sur son territoire après l'implantation du Club Price, Mme Collignon soutient que les petits commerces, surtout dans le domaine de l'alimentation, écopent les premiers.



**Les clients viennent de loin**

«Le Club Price, on l'a vu, fait baisser l'achalandage dans les petits commerces. Les gens viennent de loin pour magasiner au Club Price», commente la directrice générale de la chambre de Commerce de la Rive-Sud.

Qui a le moins de chances d'écopper?

«Les commerces qui offrent un bon produit avec un excellent service personnalisé et ayant une clientèle fidèle seront les moins touchés», croit Mme Collignon.

Stoppés la semaine dernière en raison de la pluie, les travaux d'excavation pour la construction du Club Price, près de l'ancienne chocolaterie Lowney's, doivent reprendre cette semaine et, dans quelques mois, les commerçants de toute l'Estrie devront faire face à une autre réalité: la présence d'un magasin de grande surface offrant une diversité de produits, à bas prix, en raison d'un pouvoir d'achat que les petits commerçants ne peuvent se prévaloir.

## «De deux maux, on choisit le moindre» (Lynn Charpentier)

Sherbrooke (DF)

L'ouverture prochaine du Club Price, à Sherbrooke, fait moins peur que quand on avait annoncé son projet d'implantation il y a plus de deux ans, mais tous les intervenants impliqués de près ou de loin dans le commerce s'attendent à des répercussions sur le marché.

Stoppés la semaine dernière en raison de la pluie, les travaux d'excavation pour la construction du Club Price, près de l'ancienne chocolaterie Lowney's, doivent reprendre cette semaine et, dans quelques mois, les commerçants de toute l'Estrie devront faire face à une autre réalité: la présence d'un magasin de grande surface offrant une diversité de produits, à bas prix, en raison d'un pouvoir d'achat que les petits commerçants ne peuvent se prévaloir.

«Notre raison d'exister, ce sont les commerces et on entend bien les supporter du mieux qu'on le peut», dit-elle.

«C'est un dossier qu'on va suivre de très près, la Chambre de commerce doit jouer un rôle de chien de garde et on va supporter nos commerces», dit-elle.

On a eu le temps de se préparer, certes, mais on craint toujours les répercussions.

La présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Lynn Charpentier, assure que son organisme mesurera très rapidement les répercussions de l'ouverture du Club Price.

De plus, estime Mme Charpentier, le Club Price attirera une clientèle régionale à Sherbrooke.

«Un tel magasin va attirer les gens de l'extérieur: ces gens iront aussi dans les autres commerces, mangeront dans nos restaurants, cet aspect n'est pas à négliger», croit-elle.

**Le moindre**  
«De deux maux, on choisit le moindre. Si le Club Price avait choisi de s'installer à 40 milles de Sherbrooke, là il y aurait eu raison de s'inquiéter vraiment. Il va falloir savoir en tirer le meilleur», dit-elle.

Selon Mme Charpentier, la région de Sherbrooke est sur le point de sortir de la récession.

«On a été l'une des premières régions du Québec à être plongée dans la récession au Québec. Je ne vois pas pourquoi on ne serait pas l'une des premières à s'en sortir», confie-t-elle.

La présidente de la Chambre croit finalement que les commerces ayant survécu à la récession ont appris à survivre, mais qu'ils devront quand même apprendre à vivre avec un Club Price sur leur territoire.

«Ce ne sera qu'une formalité, assure Léandre Gagnon. Les neuf délégués qui auront droit de vote à Ottawa favoriseront tous Jean Charest. C'est une certitude.»

# Offensive en Estrie contre la toxicomanie chez les jeunes

Sherbrooke

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie vient de lancer une offensive en matière de prévention de la toxicomanie chez les jeunes qui se traduira par la mise sur pied de 27 projets à travers la région.

Lors d'une conférence de presse donnée à la Place des jeunes «La Gare» de la rue Dépot, le directeur général de la Régie, Jean-Pierre Duplantier, a exprimé son confiance au projet «Toxico-Manif» en ce

qu'il a su rallier la participation d'une multitude d'organismes communautaires de la région. Parmi ceux-ci, on note la Maison Jeune-Est, la Place des Jeunes La Gare, la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, le CLSC-SOC, la Sûreté municipale de Sherbrooke et le foyer Jean-Patrice Chiasson.

Les 27 projets acceptés par la Régie se partageront un montant de 101 342 \$ sous forme de subventions. Tous ces projets s'inscrivent dans la foulée du programme «Pratic-05» en ce qui concerne la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies.

À cette même occasion, le Comité sherbrookoise de prévention des toxicomanies a fait part de ses objectifs pour l'année en cours auprès des jeunes âgés de 9 à 21 ans et de leurs parents.

Le comité veut entre autres diminuer l'accessibilité de l'alcool et des différents types de drogues, favoriser chez les jeunes la recherche d'alternative à la consommation d'alcool ou de stupéfiants en plus d'améliorer les relations entre les jeunes et les intervenants en matière de toxicomanie.

Comme il a opté pour un autre niveau d'implication politique, Léandre Gagnon a du même coup fait savoir qu'il avait quitté la présidence du PC dans Mégantic-Compton-Stanstead.

Se décrivant comme un fervent partisan de Jean Charest dans la

# Premier candidat pour les conservateurs dans Mégantic-Compton-Stanstead

□ Le président de comté du PC prêt à faire le saut

Sherbrooke (MM)

Le président de l'Association conservatrice de Mégantic-Compton-Stanstead, Léandre Gagnon, sera candidat à l'investiture de son parti en vue des prochaines élections fédérales.

M. Gagnon, qui a contribué à la restructuration du Parti conservateur dans cette circonscription à la suite de la démission du député François Gérin, qui a préféré rejoindre les rangs du Bloc québécois, est le premier candidat à s'inscrire officiellement dans la course.

«L'équipe qui m'a entouré au cours des deux dernières années m'a d'ailleurs permis de rallier 700 membres actifs au sein de l'association de comté, a commenté Léandre Gagnon. Mon objectif est d'atteindre 1000 membres d'ici le congrès à l'investiture.»

«Ce ne sera qu'une formalité, assure Léandre Gagnon. Les neuf délégués qui auront droit de vote à Ottawa favoriseront tous Jean Charest. C'est une certitude.»

course à la chefferie, M. Gagnon a indiqué que c'est à la suite de la demande expresse du député de Sherbrooke qu'il avait accepté de reconstruire les assises du parti dans ce comté.

«L'équipe qui m'a entouré au cours des deux dernières années m'a d'ailleurs permis de rallier 700 membres actifs au sein de l'association de comté, a commenté Léandre Gagnon. Mon objectif est d'atteindre 1000 membres d'ici le congrès à l'investiture.»

«Ce ne sera qu'une formalité, assure Léandre Gagnon. Les neuf délégués qui auront droit de vote à Ottawa favoriseront tous Jean Charest. C'est une certitude.»

tiendra l'assemblée d'investiture.

S'il est actuellement le seul candidat à avoir officiellement annoncé son intention de briguer l'investiture du PC, Léandre Gagnon pourrait bien avoir à affronter un adversaire, Jocelyne Blais, qui a oeuvré auprès du sénateur Jacques Castonguay, pourrait effectivement annoncer son entrée dans la course sous peu. Elle a déjà annoncé être intéressée à se lancer dans cette course à l'investiture.

**Direction du PC**

Pour ce qui est du choix des délégués conservateurs de Mégantic-Compton-Stanstead qui participeront à l'élection d'un nouveau chef, il se fera demain, le 27 avril, à compter de 19 h 30.

«Ce ne sera qu'une formalité, assure Léandre Gagnon. Les neuf délégués qui auront droit de vote à Ottawa favoriseront tous Jean Charest. C'est une certitude.»

# «Il faut arrêter de voir à court terme», insiste Gérald Tremblay

Mario MAYETTE Asbestos

Le passage dans Richmond, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la technologie Gérald Tremblay a renouvelé son credo sur les grappes industrielles au Québec, et sur la qualité totale «du premier coup à tout coup».

M. Tremblay était le conférencier invité lors du souper-bénéfice de l'Association libérale provinciale de Richmond samedi, auquel ont assisté plus de 450 militants.

Le ministre a cité l'expérience de la société JM Asbestos et la coopérative de travailleurs miniers comme étant un exemple de l'importance des grappes industrielles dans le comté de Richmond.

«Nous avons appuyé par des garanties de prêts ces nouveaux contrats sociaux entre les dirigeants de l'entreprise et les travailleurs qui ont cru bon investir dans leur entreprise pour conquérir le monde».

Le ministre a ajouté que «présentement nous regardons ce qui arrivera avec l'exploitation de la mine Jeffrey après 1997, car c'est ça



Gérald Tremblay

d'ici l'an 2000 et nous aurons un taux de chômage nul.»

**Bilan des colloques d'orientation**

Quelques 600 militants ont pris part aux cinq colloques organisés par le député Vallières dans les différentes régions du comté au cours des derniers mois.

«Le questionnement, les commentaires soulevés par les militants viennent remettre en cause le rôle de l'État à l'intérieur de la société québécoise». Le député soutient que les thèmes tels réduction du déficit, réduction du fardeau fiscal, amélioration des services publics, amélioration de l'efficacité de l'appareil gouvernemental, et lutte contre la pauvreté et le décrochage, sont régulièrement revenus dans les rencontres, ce qui permettra au député de mieux aligner ses interventions en chambre.

L'Association libérale provinciale de Richmond qui mène sa campagne de financement depuis le début du mois, a déjà franchi son objectif de 43 000 dollars.

Le président de la campagne et député-ministre de Richmond, Yvon Vallières, est très enthousiasme.

«Ca dépasse toutes nos espérances, l'objectif était de 43 000 \$ et je peux vous dire que ce soir nous l'avons dépassé de 50 pour cent, nous avons donc recueilli près de 66 000 dollars. Nous devrions nous rendre facilement à 73 000 dollars». Le nombre de membres en règles est lui aussi à la hausse et se chiffre maintenant à 2590. «Cela nous permettrait d'être parmi les cinq comtes, au Québec, qui connaissent d'excellentes campagnes de souscription et de recrutement.»

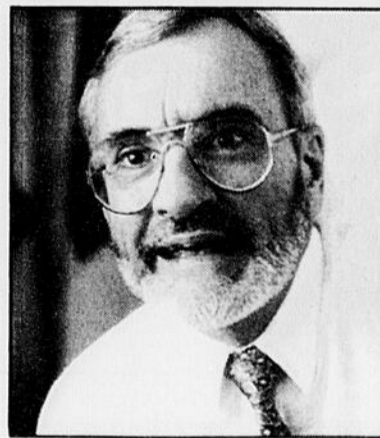
# La candidature d'Yvon Côté entérinée à l'unanimité par les membres

Saint-François- Xavier-de-Brompton

Le député de Richond-Wolfe, de Ottawa, Yvon Côté, du Parti progressiste-conservateur, représentera son parti politique aux prochaines élections.

Quelque 175 membres du PC ont confirmé et entériné à l'unanimité la candidature de M. Côté lors d'une assemblée tenue hier à Saint-François-Xavier.

La candidature de M. Côté n'a d'ailleurs pas été contestée, étant le seul à se présenter comme can-



Yvon Côté

didat du comté pour le parti.

Le député Côté a profité de cette assemblée pour dresser un bilan de ses quatre années de mandat à Ottawa, précisant que ses engagements pour son prochain seraient dévolus plus tard.

Il a néanmoins affirmé être grandement préoccupé par la situation de la famille, la situation de la classe moyenne, la violence faite aux femmes et aux enfants ainsi que par les enjeux budgétaires et économiques du pays.

# Le jeune homme bénéficie d'un verdict de non responsabilité

Sherbrooke

Gérald Arnold, âgé de 25 ans, a bénéficié d'un verdict de non responsabilité criminelle pour troubles mentaux en marge d'un incendie qui avait causé des dommages de 900 000 \$ à un immeuble abritant un magasin et 10 logements au 90 rue Saint-Patrice Est, le 11 mai 1992, à Magog.

Il a subi son procès devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke. Arnold a été jugé sur des chefs d'accusation de négligence et dangereux pour la vie humaine en marge du

feu qui avait jeté sur le pavé les occupants de sept des 10 logements de l'immeuble qu'il habitait aussi.

À la suite de cette décision, le tribunal a libéré le prévenu à des conditions l'astreignant à poursuivre sa thérapie en séjour fermé à la maison Corps, Ame et Esprit, à se soumettre aux directives du psychiatre Francisco Pinero, à ne pas consommer de boisson alcoolisée et de drogue ainsi qu'à garder la paix en attendant d'être référé à la commission d'examen.

Arnold devra revenir devant le tribunal le 12 mai pour un autre chef d'accusation de dommages par le feu dans sa chambre, le 7 février, à Sherbrooke. Me Peter Dow-

ney a soumis une défense de non responsabilité criminelle pour son client à la suite d'une preuve à l'effet que le feu a été causé par une lampe électrique pompant de l'huile à patates frites usée, qui avait été placée près de la fenêtre du prévenu où il avait un rideau.

Le Dr Pinero a émis l'opinion que l'état mental de Arnold ne lui permettait pas le 11 mai 92 de juger les conséquences de ses actes au moment où ils ont été commis à cause de la combinaison d'un état dépressif et d'une surconsommation de substances psychotropes. La procureure André Marchand avait laissé le verdict à l'appréciation du tribunal.

# EAU POTABLE - Bishopton

Bishopton

Les citoyens de la municipalité de Bishopton sont priés de faire bouillir l'eau du robinet avant de la consommer, en raison d'une présence trop élevée de coliformes dans le réseau d'aqueduc.

La secrétaire de cette municipalité, Thérèse Rodrigue, a émis cet avis samedi matin après avoir reçu les résultats d'analyse d'eau.

Quelque 250 résidences sont raccordées au réseau d'aqueduc de Bishopton.

# Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronvoost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste adjoint

## L'État et les vidéo-poker

Roch BILODEAU

Vaste opération policière, jeudi dernier en Estrie: la Sûreté du Québec effectue 22 perquisitions, saisit 103 appareils de jeu connus sous le nom de vidéo-poker et interpelle des dizaines de personnes parmi lesquelles plusieurs seront accusées. Motif: avoir tenu ou fréquenté une maison de jeu.

Tout le monde connaît les appareils en question. On en trouve un peu partout et en grande quantité; dans les salles spécialement conçues pour les jeux de toutes sortes, mais aussi très souvent au dépanneur du coin. Le principe en est très simple: c'est le même que le poker. Le hic, selon les enquêteurs, c'est que certains propriétaires remettent de l'argent aux joueurs qui remportent la partie. Donc, une mise pour un gain possible: voilà pourquoi on parle de «maison de jeu». Et la loi l'interdit.

Oui, mais alors, la SQ va-t-elle perquisitionner la Régie des loteries du Québec et tous ses dépositaires? Peut-elle saisir les «valideuses» qu'on retrouve également presque à chaque coin de rue? La justice québécoise peut-elle porter des accusations? Et puis, que fera-t-on du casino qui ouvrira bientôt à Montréal: sera-t-il considéré illégal?

Mais non, évidemment. Et pourtant, là-aussi, il s'agit de miser de l'argent pour espérer en gagner. Si ce qui est permis dans un cas est interdit dans l'autre, c'est tout simplement parce que l'État en a décidé ainsi. Et décider est un bien grand mot.

Pendant plus de dix ans, en effet, le gouvernement du Québec a émis des permis pour ces appareils. Des dizaines de milliers de commerces en ont profité et ils ont accueilli des centaines de milliers de joueurs. Et le gouvernement a toujours su, comme tout le monde, que ces vidéo-poker étaient «payants». Un peu payant, parfois, pour le joueur; fort payant, constamment, pour les commerçants et les distributeurs.

Et voilà maintenant que la justice intervient. Pourquoi? Parce que le jeu est immoral en soi? L'État, qui a le monopole des loteries et qui deviendra propriétaire de casinos, admettrait-il qu'il encourage lui-même le vice? Non, jamais... Il s'accorde simplement des droits qu'il refuse au secteur privé; des droits extrêmement payants, s'entend. C'est probablement pourquoi il prépare un projet de loi visant à lui assurer le contrôle total des appareils en question.

C'est sans doute vrai que ces appareils génèrent des profits énormes qui échappent largement au fisc et qui peuvent servir à financer toutes sortes d'activités illicites; et on sait que la «maladie du jeu» est un terrible problème social, surtout lorsqu'elle entraîne des jeunes à dépenser plus d'argent qu'ils ne pourront jamais trouver par des voies légales. Mais avec quelle crédibilité et quelle autorité morale le gouvernement peut-il interdire ce qu'il ne cesse lui-même d'encourager, c'est-à-dire le jeu et le pari? Personne ne peut le prendre au sérieux. Question de cohérence.

Voilà le mot: cohérence. Nos gouvernements en manquent terriblement, sauf quand il s'agit d'augmenter leurs revenus. Ce qui n'est certainement pas étranger à la confusion des valeurs dont souffre notre société.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

### POINT DE VUE

## Les deux autres solitudes

L'auteur est directeur et rédacteur en chef du magazine «Forêt conservation».

Les deux solitudes, vous connaissez? Ces deux groupes, les anglophones et les francophones, qui cohabitent sur le même territoire sans vraiment se connaître ni se parler. Eh bien, il y a deux autres solitudes dans ce pays, qui logent sur un axe nord-sud, celles-là, plutôt qu'est-ouest. Deux groupes qui se connaissent probablement encore moins que les anglophones et les francophones et dont les différends sont encore plus profonds, ce qui rend les rapprochements plus difficiles, mais aussi plus nécessaires. D'un côté, les autochtones, premiers habitants du territoire, qui étaient là bien avant Jacques Cartier, ce qui leur confère des droits évidents; et de l'autre côté, la majorité blanche, ceux qui sont arrivés voilà bien longtemps, qui ont fait leur demeure de ce pays, et qui ont acquis, au fil des siècles, des droits non moins évidents.

Tant que les deux groupes se sont côtoyés en s'ignorant, vivant, après l'hécatombe du début, chacun dans leurs nouvelles frontières nord-sud avec le minimum de contacts, il n'y a guère eu de confrontation majeure. Toutefois, dès lors que le «développement» s'est installé dans des territoires jusque-là sans grand intérêt pour la majorité, mais fréquentés et habités par les amérindiens, à mesure que ceux-ci ont vu leur milieu partiellement modifié par différentes formes d'exploitation des ressources, et

lorsqu'a sonné le réveil culturel autochtone avec le désir inhérent d'autonomie, des difficultés ont commencé à se faire jour. Les mêmes vieilles difficultés qui ont confronté les peuples depuis le début de l'humanité, notamment quant au partage et à l'utilisation du territoire.

La forêt, entre autres, a été et continue d'être au coeur de plusieurs mécontentements partout au Canada, y compris au Québec. Qui n'a pas déjà entendu parler du fameux litige opposant depuis plus de trois ans le gouvernement du Québec aux Algonquins du lac Barrière, dans le parc La Vérendrye? Toute l'affaire réside dans l'émission de permis de coupe de bois à des industriels, la sauvegarde de certaines zones sensibles (ravages d'originaux, sites historiques amérindiens...) et le mode de gestion du territoire, sur lequel ne s'entendent pas les parties. La route 117, qui relie Montréal à l'Abitibi en passant par le parc, a même été bloquée par une manifestation des Algonquins en 1990 et, quelquefois, le ton a monté dangereusement entre les membres de la communauté autochtone et des travailleurs forestiers qui s'étaient présentés sur le chantier.

Pour apaiser ces difficultés surgissant un peu partout, les deux solitudes ont convenu qu'il leur fallait se parler, ce qui a donné lieu à plusieurs prises de contact. Mais ces contacts sont restés plutôt infructueux jusqu'à maintenant, comme en témoigne d'ailleurs le cas du parc La Vérendrye, toujours pas

réglé malgré de nombreuses rencontres, des demandes d'injonctions, la nomination d'un médiateur et même la conclusion d'une entente qualifiée d'historique au moment où elle a été obtenue en 1991.

C'est que certains pré-requis ont toujours été escamotés. Entre autres, il faudrait d'abord se débarrasser des idées reçues, par exemple sur les revendications des autochto-

### «Du côté des autochtones, le préjugé à abattre est celui de l'envahisseur blanc qui détruit tout sur son passage..»

nes. Quand on croit que les amérindiens veulent se réapproprier tout le territoire pour devenir les maîtres uniques du pays, il est bien difficile de prêter foi à leur volonté de partage des ressources. Pourtant, ils le disent bel et bien. Jean-Maurice Matchewan, chef des Algonquins du Lac Barrière: «Nous ne réclamons pas la propriété du territoire (...) notre entente (avec le gouvernement) n'est pas basée sur l'exclusion, (mais) sur le partage et le respect mutuel» Willy Wilson, de l'Indian Forestry Development et National Aboriginal Forestry Asso-

ciation: «Il est impossible de refaire l'histoire et de demander aux non autochtones d'abandonner leurs terres et leurs biens; il nous semble préférable d'instaurer de nouvelles formes de coopération et d'entraide.»

Ce qu'ils veulent en fait, du moins pour les communautés qui vivent encore partiellement de chasse et de pêche, c'est être associés, dès le début, aux décisions concernant

les territoires qu'ils utilisent et où, dans bien des cas, ils constituent la majorité sinon les seules populations. Pour eux, ce serait sans doute une façon de retrouver une partie de la fierté qu'ils ont senti bafouée depuis quelques siècles. En outre, s'ils participaient vraiment aux décisions, ils accepteraient certainement mieux certains aspects du développement, sans compter que la gestion des ressources naturelles publiques bénéficierait d'une contribution supplémentaire non négligeable.

Du côté des autochtones, le pré-

jugé à abattre est celui de l'envahisseur blanc qui détruit tout sur son passage et qui n'a aucun souci de la préservation de la nature. Des progrès énormes, du point de vue environnemental, ont été faits au cours des dernières années dans l'exploitation des ressources, forestières en particulier, et les politiques gouvernementales ne permettent plus que soit saccagé le milieu comme il l'a beaucoup trop été dans le passé. La théorie ne s'est pas encore complètement transformée en pratique, mais l'idée que la forêt doit pouvoir être utilisée de toutes sortes de façons et être partagée entre ses différents utilisateurs s'est ancrée partout. Même chez les gestionnaires de la forêt et les industriels, dont les objectifs sont pourtant d'abord économiques.

Une fois les préjugés tombés, il sera peut-être plus facile de discuter en toute sincérité et avec le désir véritable de s'entendre. Des deux côtés, on s'insurge fréquemment contre la mauvaise foi et la mauvaise volonté de l'autre, ce qui n'est pas toujours sans fondement. La sourde oreille, l'entêtement, l'indignation outrée, les dossiers qui traînent, les exagérations grossières, les reculs et les revirements soudains sont maniés avec art dans cette joute dont les buts réels ne sont pas toujours clairs.

Peut-être tous ces obstacles au bon cheminement vers des accords sont-ils surtout dus à l'incompréhension entre deux cultures, à l'ignorance fondamentale qu'ont les uns des autres. Si l'on connaissait les façons de penser dans la culture

des grandes corporations sauf qu'ils sont à l'abri, eux, de licenciements comme les employés des magasins M, Air Canada, National, Pratt & Whitney, etc...

Les stratégies de la fonction publique québécoise devraient se réjouir d'avoir pu maintenir tous leurs privilèges au cours des trois dernières années, alors que la province traverse la pire récession depuis un demi-siècle. Mieux vaut être un Québécois fonctionnaire gelé en haut de l'échelle salariale qu'avoir un emploi précaire dans une PME fragile, comme lors de la crise de 29.(...)

Claudette Boucher

«Ah, les sons du printemps... Quelqu'un qui grogne à cause de sa déclaration de revenu...»

### TRIBUNE LIBRE

## À propos de la fonction publique

Alors que Statistique Canada publiait de nouvelles données démontrant que 22% des personnes de la grande région montréalaise (650.000 individus) vivent sous le seuil de pauvreté, les représentants syndicaux des 350.000 fonctionnaires de l'État québécois n'acceptent pas la petite pause salariale proposée par le ministre Daniel Johnson.

Gérald, Fernand et Lorraine en réclament toujours plus pour leurs cotisants alors que les élus, même s'ils sont majoritairement des employés gouvernementaux en congé sans solde, doivent tenir compte de la capacité de payer des contribuables québécois, déjà les plus taxés au Canada, alors que le déficit anti-

cipé frôle au record à près de cinq milliards de dollars pour 1993.

L'État québécois aurait normalement dû combler son déficit. La taxe de vente de 8,56% a été réintroduite sur les vêtements, les chaussures, les meubles et les repas inférieurs à 3,25\$. Le Québec est toujours la seule province à taxer les services de 4,2% n'offrant aucune commission aux entreprises qui encourrent des frais importants pour collecter cet argent des consommateurs au nom de l'État.

L'État pick-pocket oblige les propriétaires d'entreprises et d'immeubles locatifs à agir comme fonctionnaires-percepteurs, à travailler sans paye pour l'État, à l'encontre des normes minimales du travail, pour percevoir la TPS, la TVQ, les taxes d'eau et de vidanges, la surtaxe, les impôts sur les salaires, etc... Connaissez-vous beaucoup de fonctionnaires en règle qui travaillent pour rien?

A ce que je sache, aucun em-

ployé du gouvernement n'est rémunéré au salaire minimum, tous bénéficiant de quatre semaines de vacances après un an d'emploi, certains sont payés pour des journées de maladie alors qu'ils sont en bonne santé, en autant que faire se peut les services gouvernementaux sont fermés les soirs et les week-ends, et la retraite est prise assez jeune, bien avant 65 ans, pour avoir le temps d'en jouir.

Dans notre société, il est de notoriété publique que les salaires et les avantages sociaux des employés de l'État sont au «stop niveau». C'est pourquoi il a fallu de nombreux sacs postaux pour transporter les 16.000 demandes d'emploi pour le futur casino de Montréal. Les employés de l'État ne comparent

## Toujours Cherry River

Au sujet de la réunion des ministres de l'Environnement de divers pays qui se tenait récemment, La Tribune, dans son édition du 9 avril, explique qu'il semble y avoir eu mauvaise information au sujet de l'endroit où elle se tenait, soit le complexe hôtelier Chéribourg.

Oui, Chéribourg est bien dans la municipalité du Canton d'Orford, mais cette information est encore très vague, et peu utile. Si on veut le situer, il faut dire qu'il est à Cherry River. En effet, quand on veut situer un lieu, il faut des références physiques, visuelles, concrètes, j'allais dire réelles. Les limites d'une administration municipale sont d'un faible secours pour cette fin, surtout à la campagne. A l'intérieur de ces limites il y a souvent des agglomérations d'habitations,

de commerces, qui sont des villages, et qui portent des noms, officiels dans bien des cas. Il n'y pas que la loi qui demande d'utiliser ces noms; il y a le bon sens, si l'on veut s'y retrouver.

Il y a quelques années, Chéribourg n'avait pas de problèmes à se situer; il utilisait Cherry River dans sa publicité et les journalistes n'hésitaient pas quand ils avaient à en parler.

Le village porte toujours le nom de Cherry River officiellement, et dans le coeur des gens, mais on peut défier n'importe quel touriste qui arrive par n'importe quelle route de n'importe où, de trouver le village par les indications routières.

Marthe Gaudette  
Cherry River

de l'autre, si l'on savait interpréter les manières de voir, les réactions, les agissements de l'autre en fonction de ses craintes, de ses expériences et de ses aspirations, peut-être la mauvaise volonté et la mauvaise foi feraient-elles place au respect mutuel indispensable à toute solution de problème.

De véritables dialogues pourraient alors s'engager où chacun serait plus enclin à faire les concessions qu'exigerait forcément la résolution des difficultés. D'une part, il faudra notamment que les gestionnaires des ressources et les industriels acceptent de faire une place plus large aux autochtones dans les prises de décision, et ce, à la base des processus; tout comme ils tiennent de plus en plus compte des environnementalistes et de la population en général, dans leur gestion. Et la communauté blanche devra reconnaître que les autochtones ont des droits collectifs spécifiques, à la fois comme premiers habitants du pays, et comme minorité culturelle. De leur côté, les autochtones devront apprendre à composer avec les contraintes liées au partage du territoire, accepter de vivre avec certaines règles qui font l'unanimité du reste de la société québécoise et peut-être renoncer à l'intégralité d'un mode de vie traditionnel de toute façon appelé à se modifier encore plus qu'il l'est déjà.

On ne réunit pas en quelques années, dans le parfait bonheur, deux communautés qui ont connu 500 ans de solitude. Mais on peut commencer tout de suite à essayer.

Serge BEAUCHER

# Un simple «Bonjour, comment ça va?» suffit dans bien des cas à l'école

Alain GOUPLI Sherbrooke

«Un bonjour! Comment ça va?», c'est parfois tout ce que ça prend pour qu'un jeune se sente bien dans son école.

À l'heure où les gouvernements dépensent des millions de dollars afin de prévenir le décrochage scolaire, plusieurs organismes du milieu estrien ont décidé en fin de

semaine d'unir leurs efforts dans la recherche de solutions pratiques à l'égard de cette problématique. C'est en tout cas dans cette optique que les discussions ont été

orientées, samedi, lors de la Journée régionale du décrochage scolaire organisée par la Table de concertation Jeunesse Sherbrooke-Est et Fleurimont.

À l'issue de cette journée, les 77 participants, issus du milieu de l'éducation, du travail, des services sociaux, se sont entendus sur la création d'un comité de suivi qui verra à l'application des recommandations émises lors de cet exercice.

Outre la nécessité d'en arriver à une concertation entre toutes les forces du milieu, les intervenants présents samedi ont convenu de la nécessité d'agir.

«Quand on y regarde de près, certaines actions ne coûtent pratiquement rien, rappelle Normand Laforme. Humaniser les relations dans une école, tout le monde peut y arriver. D'autres mesures, par contre, demandent de l'argent. Mais on pourrait aussi utiliser l'argent qui existe d'une autre façon», souligne l'un des principaux organisateurs de cette Journée.

Plusieurs recommandations ont été émises. De la mise sur pied d'une Fondation jeunesse à l'humanisation des relations en milieu scolaire, tous se sont entendus pour agir. D'où la création d'un comité de suivi.

M. Laforme a aussi émis le souhait que la concertation contre le décrochage scolaire s'étende à toute la région et à tous les secteurs d'activités dans lesquels les jeunes se retrouvent.

Selon les statistiques que détient le ministère de l'Éducation du Québec, le taux de décrochage scolaire se situe à près de 40 pour cent à l'échelle provinciale. Le plan Pagé (du nom de l'ancien ministre libéral Michel Pagé) vise à réduire ce taux aux alentours de 20 pour cent. Le gouvernement fédéral est aussi actif dans ce domaine par l'entremise de son programme L'école avant tout.



## Des mordus du Scrabble

Trente cinq mordus du Scrabble ont participé, en fin de semaine, au premier tournoi régional de cette discipline organisé par la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie, samedi, rue Brodeur. L'équipe de la Bibliothèque centrale de Saint-Venant de Hereford a remporté les honneurs de ce tournoi; elle était composée de: Ginette Lagueux, Anne Croislet, Alexandre Lagueux, Robert Plante et Marc-André Vanzeveren. Cette équipe s'est méritée le trophée «Le Scrabble». Ginette Lagueux, de Saint-Venant de Hereford, a reçu le titre de «Meilleur Scrabbleur» tandis que Véronique Boutier, de Waterville a gagné le prix du meilleur pointage en finale. Des équipes de Saint-Venant de Hereford, Waterville, Saint-Malo, Stuckeley-sud et Notre-Dame-des-Bois participaient à ce premier tournoi du genre dont on a d'ailleurs commencé à préparer la prochaine édition.

(Téléphoto par Christian Landry)

## Dollard Sauvé économise



# LUMINA

# 15 993\$\*

C'est en plein le temps de profiter des économies et de tout l'équipement que vous offre la Lumina 4 portes 1993.

- Moteur 6 cylindres de 3,1L
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication
- Climatiseur
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Freins à disque assistés aux quatre roues

- Servodirection
- Verrouillage électrique des portes
- Garantie GM TOTAL™ de 3 ans/60 000 km\* sans franchise

VOS CONCESSIONNAIRES

**CHEVROLET**

**Geo**

**Oldsmobile**

PARTICIPANTS



\*Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*Selon la première éventualité. †L'Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

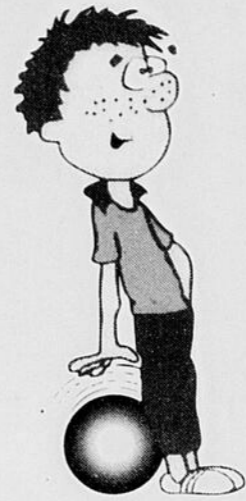
# Le camp d'été anglais C.L.I.C.

Journées complètes

- ▶ Pour les 4 à 15 ans
- ▶ 1 à 8 semaines (consécutives ou non)
- ▶ Camp Dominique Savio
- ▶ 8 h 30 à 16 h 30
- ▶ RÉDUCTION AVANT LE 1er MAI

Demi-journées

- ▶ Pour les 4 à 15 ans
- ▶ 1 à 8 semaines (consécutives ou non)
- ▶ 5 demi-journées semaine
- ▶ 9 h à 12 h (midi)



Toutes les activités se déroulent en anglais : sportives, artistiques, éducatives, récréatives et culturelles.

Avec C.L.I.C., on apprend l'anglais en s'amusant !

Places limitées, réservez tôt !



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER

20, rue Bryant Sherbrooke

Pour information et inscription :

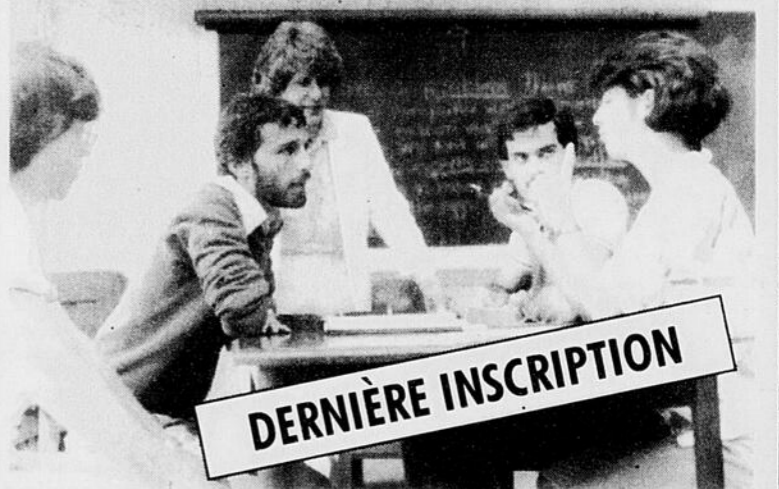
## 822-2542

N° PERMIS: CP 0614

53196



## COURS D'ANGLAIS



DERNIÈRE INSCRIPTION

### INSCRIPTION ET CLASSEMENT

Les 26-27-28 avril entre 17 h 30 et 19 h

Édifice Nicolls, Salle 1 début des cours: le 3 mai

#### DESCRIPTION

- méthode communicative axée sur la conversation
- cours offerts entièrement en anglais
- accent mis sur la compréhension auditive et l'expression orale
- développement du vocabulaire et des expressions courantes
- professeurs chevronnés de langue anglaise.

#### HORAIRE

2 soirs par semaine: de 19 h 00 à 22 h 00  
Lundi et mercredi, ou mardi et jeudi selon le test de classement.

#### FRAIS DIVERS

1. 15.00\$ pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants seulement (non remboursables).
2. 159.99\$ pour les frais de scolarité (10.00\$ pour les personnes du 3e âge).
3. 7.00\$ pour l'association des étudiants à temps partiel (BUPSA).

### COURS OFFERTS EN MAI:

ENG 070 a 09	English as a Second Language: Beginners I
ENG 071 a 09	English as a Second Language: Beginners II
ENG 080a 09	English as a Second Language: Intermediate I
ENG 081a 09	English as a Second Language: Intermediate II
ENG 086a 09	English as a Second Language: Advanced Grammar
ENG 100a 09	English as a Second Language: Adv. Comm. Skills

#### LITTÉRATURE

ENG 116a 09	Effective Writing
-------------	-------------------



Le Bureau de l'éducation permanente Bishop's University  
Nicolls - 209, Lennoxville, J1M 1Z7

Tél.: (819) 822-9670

# Le Centre de recherche sur le patrimoine voit le jour à Coaticook

Ancienne taille  
14



Nutri-Taille  
8



# 4 JOURS DE VENTE

Commencez  
NUTRI/TAILLE  
maintenant  
et économisez!

**nutri/système**  
cliniques minceur

Diane Elhart  
cliente de Nutri/Système,  
a perdu 21 livres!

## 75% DE RABAIS \*

### 564-0878

31, 10e Avenue Nord, Sherbrooke

\* Offre valable dans les centres participants seulement. Les aliments Nutri/Système sont en sus. Certaines conditions s'appliquent. Offre valide du lundi 26 avril au jeudi 29 avril 1993. 53570

Christian ROY Coaticook

Afin de permettre la progression des études sur le patrimoine dans la région de Coaticook, un groupe d'élèves de Sec. V a récemment formé le Centre de Recherche du Patrimoine de la Frontalière.

Professeur d'enseignement moral et religieux à cette école secondaire coaticookoise, M. Daniel Coulombe est à la tête de ce groupe d'étudiants. Il a mentionné que la fondation du CRPF découle de la somme des travaux exécutée au cours des années par les élèves de Sec. V en enseignement religieux.

«Certaines de ces recherches se démarquaient par leur originalité ou leur qualité littéraire. Nous tenions donc à en faire profiter les autres étudiants et professeurs...»

Ces recherches ont donc conduit à la parution d'un premier bulletin d'information ainsi qu'à une exposition qui se déroule présentement à la bibliothèque de cette école. Ce bulletin et cette exposition ont fait l'objet d'un lancement simultané

qui s'est déroulé dernièrement (le 21 avr. dernier) en présence d'élèves impliqués dans ce projet, de membres du personnel enseignant et de la direction ainsi que de personnes oeuvrant dans divers organismes de la région. Le maire André Langevin, ancien directeur de cette institution publique, était également présent à ce lancement.

La première exposition du CRPF, qui se tiendra jusqu'à la fin de juin prochain, porte sur les instruments de pierre polie qu'ont utilisés les premiers habitants de la région de Coaticook. 'Artefacts de Coaticook et de l'Estrie' dévoile des instruments tels pointes de flèches, couteaux et 'tomahawk', trouvés en majorité sur des sites archéologiques régionaux. Une partie de ces pièces provient d'une collection privée appartenant à un notaire Bachand, qui avait exercé sa profession à Coaticook il y a de cela plusieurs années.

Et parallèlement à cette exposition, le CRPF a également invité Bertrand Morin, professeur en ar-

chéologie à l'Université de Sherbrooke, pour s'entretenir avec les étudiants sur ce qui se passe en ce domaine dans la région estrienne.

Cette façon de procéder, en trois étapes, sera la marque de ce centre de recherche étudiant. Le lancement d'un bulletin d'information s'effectuera toujours à l'ouverture d'une nouvelle exposition. Et on compte également sur la présence d'un invité ou sur un document qui viendra mettre en valeur la teneur de l'exposition qui sera présenté.

De cette façon, selon M. Coulombe, le CRPF compte orienter certains travaux d'élèves sur des sujets spécifiques et ainsi faire progresser les études sur le patrimoine de la région coaticookoise.

Et déjà, les sujets des prochaines expositions sont connus. Au cours de la prochaine année, il sera question de l'histoire et de l'architecture des bâtiments religieux chrétiens ainsi que des cimetières abandonnés et des croix de chemins de la région.

## La 2e édition de la Semaine minière au Québec ne passera pas inaperçue

Nelson Fecteau Thetford Mines

La seconde édition de la Semaine minière au Québec qui se déroulera du 25 avril au 1er mai 1993 ne passera pas inaperçue dans la région de Thetford Mines puisque de nombreux événements spéciaux seront proposés au public.

Conférences, expositions et visites guidées permettront aux gens de l'Amiante de prendre contact avec les richesses minérales du plus vieux camp minier du Québec et de vérifier, comme l'affirme le slogan de la semaine, que «notre industrie mi-

nière est essentielle à la qualité de vie du Québec moderne».

Le Musée minéralogique et minier offrira trois expositions et ouvrira exceptionnellement ses portes en soirée les 28, 29 et 30 avril de 19h00 à 21h30 pour permettre au plus grand nombre de gens possible d'apprécier «Terre et Mystères» du ministère Énergie, Mines et Ressources du Canada qui souligne le 150e anniversaire de la Commission géologique du Canada. L'admission au Musée sera gratuite.

Cette exposition constitue un ajout des plus intéressants aux deux expositions déjà offertes au Musée soit l'exposition temporaire «Trésors d'une collection» et l'exposition permanente sur Thetford Mines et l'industrie de l'Amiante.

Tourisme Amiante offrira des visites minières guidées sur demande aux groupes seulement tout au long de la semaine alors que les 30 avril et 1er mai le centre commercial Le Carrefour Frontenac sera le site d'une exposition minéralogique or-

ganisée par l'Association des prospecteurs de l'Estrie-Beauce-Appalaches (APEBA).

Conférence

La section de Thetford Mines de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole accueillera M. Yves Harvey, président de la Société québécoise d'exploration minière (Soquem) jeudi le 29 avril.

Il entretiendra son auditoire de l'histoire et des perspectives de la Soquem très active dans l'exploration minière notamment dans les secteurs Estrie, Chaudière et Appalaches.

La conférence se tiendra à 20h00 au Collège de la région de l'Amiante.

À Asbestos

À Asbestos, la Semaine minière sera marquée, entre autres, par l'organisation de visites guidées offertes par JM Asbestos et le Comité touristique d'Asbestos aux groupes qui en feront la demande.

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ ENR.

Résidentiel et commercial

VOUS OFFRE:

- Nettoyage et ramassage
- Fertilisation
- Pose de tourbe de feuilles
- Mur de soutien
- Taille d'arbres et d'arbustes
- Tonte de gazon
- Pose de cèdre
- Aménagement paysager

Avec assurances  
PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Réservez tôt! 820-2137

53761

SERVICE  
OUVERT  
JUSQU'À 21 h  
DU LUNDI  
AU VENDREDI

# MAGOG MAZDA

NOS PRIX  
SONT  
EXTRAORDI-  
NAIRES,  
C'EST CLAUDE  
LACHAPPELLE QUI  
VOUS LE DIT!

Claude  
Lachapelle



# 1993

MAZDA 323

5 vitesses  
À partir de

8 799\$\*

OU

164\$/mois\*\*



MAGOG MAZDA et le  
Cercle d'excellence



Le seul concessionnaire en Estrie à recevoir cette haute distinction rattachée à la qualité des ventes, du service et de la satisfaction de la clientèle.

CRONOS 626

À partir de

15 626\$\*

OU

279\$\*\*



\*1 p en sus. Les illustrations peuvent différer.  
\*\*Bail de 60 mois, valeur résiduelle: Mazda 323 (2 804\$), Cronos (5 300\$).  
1 p en sus, aucune valeur de rachat.  
Maximum 120 000 km, excédent: 6\$ km. Rabais Mazda inclus.

209, BOUL. BOURQUE  
OMERVILLE

mazda  
JE ME SENS BIEN.

868-1101